



Déclaration liminaire du CSA Local de la Vienne du 18 janvier 2024 Repli du 26 janvier 2024

Madame la Présidente,

Remaniement : Pas de ministère pour les 5,5 millions de fonctionnaires et leurs missions publiques.

On reconnaîtra au moins une vertu au nouveau gouvernement : sa composition résolument à droite est en complète adéquation avec la politique menée par Emmanuel Macron.

Sur le fond, ce remaniement et ce casting ripoliné indiquent que les politiques d'austérité et de démantèlement des droits sociaux vont se poursuivre et sans doute s'accroître.

Quatorze ministres ont donc été nommé.e.s. Des secrétaires d'Etat devraient suivre dans les prochains jours.

D'ores et déjà, un élément important mérite d'être relevé : la dilution et l'affaiblissement de la place des services publics au sein du pouvoir exécutif.

Le fait qu'il n'y ait pas de ministère de la santé ou du logement de plein exercice, ou que l'éducation, le sport et les Jeux Olympiques soient noyés dans un ensemble indistinct va à l'encontre du développement pourtant indispensable de l'action publique dans ces domaines essentiels.

L'absence de ministère de la Fonction publique en constitue aussi une illustration.

C'est un signe fort que donnent Emmanuel Macron et Gabriel Attal, confirmant ainsi leur vision ultra-libérale de la société et du peu de cas qu'ils font des missions publiques et des agents et agents des trois versants de la Fonction publique.

Quel que soit le rattachement d'un probable secrétariat d'Etat, il s'agira d'un strapontin aux prérogatives et aux moyens amputés.

Ce nouvel épisode consternant souligne que rien de bon n'est à attendre de la macronie dans les mois qui viennent en matière de pouvoir d'achat, de statut, d'égalité professionnelle ou encore d'emploi pour l'ensemble de la Fonction publique.

Cette année encore notre administration conserve son titre de fournisseur officiel de suppressions d'emplois.

Nous ne serons pas présents au CSAL emplois d'aujourd'hui, dont le seul point soumis au vote porte sur les suppressions d'emplois, éléments pourtant déterminants pour le fonctionnement de notre administration. A maintes reprises des alertes sur ce sujet vous ont été adressées sans que nous soyons réellement entendus, même si là, au Ministère on se félicite du caractère historique de la création de 148 ETP. Un solde positif généré par 348 transferts d'emplois des Douanes vers la DGFIP et du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, 742 renforts et en vérité - 942 suppressions d'emplois au sein de la DGFIP.

La situation des services, les difficultés quotidiennes d'exercice des missions et la dégradation continue des conditions de travail des personnels appellent au contraire à renforcer durablement les moyens mis à la disposition de la DGFIP.

Et comme si cela ne suffisait pas, on continue de supprimer des emplois proportionnellement plus dans les structures du terrain.

Serait-ce pour justifier dans un raisonnement sournois la montée en charge de structures supra-départementales ou nationales d'appui ou de soutien qui éradiqueraient à l'avenir des SIP, SIE, SPF, CDIF, SDE et autres SGC dans un vaste mouvement de reconcentration dissimulée derrière quelques emblématiques mesures de relocalisation ?

La DGFIP démontre une fois de plus, que le P (Proximité) de l'acronyme NRP (nouveau réseau de proximité) n'était qu'une fausse promesse pour les structures qui en sont issues. La poursuite obstinée de cette politique rend la « stabilisation » ou la « consolidation » promises à l'horizon 2027 rien de moins qu'illusoire. On peut aisément en conclure que les directions territoriales continueront de rendre des emplois en 2025, 2026 et 2027 dans des proportions bien plus fortes que les discours officiels voudront bien le reconnaître.

Or c'est un fait, la souffrance des agents est due principalement à la baisse des effectifs et à la surcharge de travail en découlant.

On pourrait se féliciter du faible recul dans notre département, - 3 C , mais c'est en réalité une catastrophe. Les vacances d'emploi ont atteint un tel niveau que les services ne sont plus en mesure de faire face à leurs charges de travail !

Et pourtant, feu notre directeur général, dans ses vœux déclarait « je souhaite que vos conditions de travail soient au cœur de notre attention et de notre politique des ressources humaines en 2024 »

C'est sans doute pour ça qu'il a validé la suppression des emplois sur l'ensemble du territoire.

Il a déclaré également « *L'épanouissement professionnel doit être un atout essentiel de la DGFIP.* »

Comment être épanoui, quand on se retrouve toujours moins nombreux avec toujours plus de choses à faire et que nos salaires ne suivent pas l'inflation ?

C'est ce même DG claque la porte des négociations indemnitaires en décembre !

Le même qui avait proposé par le biais de son second une augmentation de 3 points ACF soit 46 centimes brut par jour.

Savait-il déjà qu'il ne serait pas là pour en répondre devant les agents

Il n'y a pas cinquante solutions : il faut d'urgence revenir à une mesure de la charge réelle de travail, mission par mission, et y adapter le niveau d'emplois. **Il faut rompre avec l'idée qu'on pourrait perpétuellement s'adapter aux moyens qu'on nous donne.**

Baisser le niveau des suppressions d'emplois en le présentant comme un renfort ne suffira pas.

Les recrutements par concours ne seront pas suffisants.

Pour la CGT Finances Publiques 86, ce n'est pas satisfaisant et encore moins « ambitieux ».

Le soi-disant solde positif des emplois 2024 à la DGFIP ne saurait résoudre l'absence d'attractivité de notre administration.

En d'autres temps, pourtant pas si lointains, un président de la République affirmait que les suppressions d'emplois auraient un retour pour ceux qui les subissent. Et pourtant, la DGFIP et ses agents ont beaucoup subi pour quelques miettes proposées en retour !

Nous voulons des créations d'emplois et des recrutements pour mieux travailler ;

Nous voulons de l'argent pour vivre décemment ;

Nous ne mendions rien, c'est notre dû !